

République Française

**Département
du Pas-de-Calais**



Ville de MARCK

SEANCE

2 AVRIL 2025

OBJET :

CCAS

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2024
DU BUDGET ANNEXE
FOYER DES
PERSONNES ÂGÉES**

CCAS-2025-04-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 21 mars 2025.

Étaient présents :

Madame NOËL Corinne – Présidente du CCAS,
Mesdames LOUCHEZ Laurence, CARBONNIER Thérèse, BRANLY Sandrine, DESORT Annie, JACQUART Annie, HAINAUT Audrey, MAHIEU Micheline, RINGOT Marie-Andrée,
Monsieur DUMONT Jean-Pierre.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie (Pouvoir CARBONNIER Thérèse)
DUMONT-DESEIGNE Véronique (Pouvoir DUMONT Jean-Pierre)
MAGNIER Renée
BOUCHEL William
JOLY Jean
LEBECQUE Jean-Marc
RIVELON Odile (Pouvoir RINGOT Marie-Andrée).



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au budget du Foyer des Personnes Âgées de Marck,

Vu la délibération n° CCAS 2025-04-08 portant approbation du compte de gestion 2024 du Foyer des Personnes Âgées de Marck,

Vu la note de synthèse portant sur le compte administratif 2024 du Foyer des Personnes Âgées de Marck, annexée à la présente délibération,

Considérant que le compte administratif 2024 retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Foyer des Personnes Âgées de Marck et, est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

**Madame la Présidente ne prenant pas part au vote,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget Foyer des
Personnes Âgées de Marck comme suit :

	Investissement	Exploitation	TOTAL
Dépenses 2024	3 437,10	289 871,37	293 308,47
Recettes 2024	22 986,58	288 880,10	311 866,68
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	19 549,48	-991,27	18 558,21
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (001 et 002)	-3 361,91	8 953,57	5 591,66
RESULTAT DE CLOTURE 2024	16 187,57	7 962,30	24 149,87
Restes à réaliser en dépenses	0,00		0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00		0,00
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2024	16 187,57	7 962,30	24 149,87

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,
La Présidente du C.C.A.S,

#signature#